

RESTAURATION DE L'HOTEL DE CROISILLES
POUR L'INSTALLATION DE LA BIBLIOTHEQUE DES ARCHIVES
ET DE LA SALLE DE LA COMMISSION SUPERIEURE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

Christiane SCHMUCKLE-MOLLARD
Architecte en Chef des Monuments Historiques

INTRODUCTION

Le quartier historique du Marais est aujourd'hui l'objet d'un engouement qui n'a d'égal que celui qu'il a connu dans la lère moitié du XVII^e siècle. Les hôtels urbains, véritables palais lorsqu'ils ont été construits par les membres de la famille royale ou les grands fonctionnaires royaux, sont aujourd'hui restaurés, leur vocation culturelle a permis de les sauver, de les mettre en valeur et de les ouvrir au public.

Dans ce nouveau contexte, lorsque l'Hôtel de Croisilles, mitoyen de l'Hôtel de Vigny dont il était propriétaire, s'est trouvé libre à la vente, le Ministère de la Culture a décidé d'implanter rue du Parc Royal les éléments majeurs de sa documentation sur le patrimoine historique.

Les hôtels alignés de la rue du Parc Royal sont un témoignage évident de la préservation résultant de l'absence de moyens financiers pour mener à terme la réalisation des percées secondaires haussmanniennes. Les démolitions opérées pour créer le 2^eme axe Est Ouest voulu par Haussmann, préfet de Paris de 1858 à 1870, en prolongement de la rue Etienne Marcel, n'avaient pu être poursuivies au delà du n°4 de la rue du Parc Royal lors de la publication de la loi du 4 août 1962 - Loi Malraux - créant les secteurs sauvegardés.

L'hôtel de Croisilles qui a fait l'objet d'un concours d'architecture en vue de sa réutilisation est un témoignage important de la résurrection du Marais.

OBJECTIFS ET NOTE HISTORIQUE

La mise en place dans le quartier culturel du Marais une source nouvelle de documentation répond à un besoin d'ouverture vers un public moins confidentiel.

Elle répond également à l'exigence croissante des spécialistes en mettant à leur disposition l'ensemble de l'information sur les Monuments Historiques à travers la réunion des Services qui gèrent, produisent ou conservent la documentation. Le centre exercera un attrait tout particulier à travers deux de ses éléments les plus importants : le Service de l'Inventaire installé à l'Hôtel de Vigny et le Service de la Bibliothèque et des Archives qui s'installera en janvier 1988 à l'Hôtel de ... les

Situé sur l'ancienne voie d'accès au Parc de l'Hôtel Royal des Tournelles, l'Hôtel construit sur les terres des cultures du Marais par Nicolas de Croisilles était achevé en 1620 avec l'achat d'une longue parcelle destinée au tracé d'un jardin.

Il se présente comme un hôtel parisien établi entre cour et jardin, relié au bâtiment sur rue par deux ailes en équerres, sans liaisons directes.

Souvent transformées, embellies ou mutilées au cours des siècles, ses façades sont XVII^e s. pour la façade sur jardin, XVII^e s. remaniées au XVIII^e s. et XIX^e s. sur cour, XVII^e s. revue sous Louis XVI puis définitivement redessinée dans un parti triomphal au début du XIX^e s. pour le bâtiment sur rue dont la façade qui ferme la perspective de la rue Pavée a été équipée d'un fronton.

La construction d'origine, qui ne comportait que trois corps de bâtiments, se situe à l'époque charnière où l'architecture classique naissante de Le Mercier et Le Muet succède à la manière très ornée des Du Cerceau.

En 1620, dans ce quartier très à la mode, c'est probablement l'hôtel le plus modeste de la voie du Parc Royal.

Un procès verbal établi en 1647 nous décrit l'hôtel dans ses dispositions anciennes qui, pour l'essentiel, ont peu changé. Il confirme la simplicité du lieu

L'hôtel dépecé par ses occupants successifs après sa vente en 1896 à la Société Immobilière du Parc Royal ne présente pas d'éléments internes de structure ou de décor qui méritaient d'être conservés à l'exception de ses charpentes et de son escalier XVII^e s.

Seules les façades et toitures sur cour et jardin sont protégées au titre des Monuments Historiques. Dans le respect de l'enveloppe existante et des prescriptions imposées par le règlement du plan de sauvegarde du Marais, une grande liberté de choix a été offerte pour l'adoption d'un parti de réutilisation ré-
lument contemporain

LE BATIMENT ANCIEN, DESCRIPTION ET ETAT SANITAIRE

Les différents corps de bâtiments sont construits sur une parcelle de 22 m. de large et de 44 m. de profondeur perpendiculairement à la rue du Parc Royal. Une partie du jardin a été cédée à la Société de Promotion Immobilière voisine en vue de l'édification de constructions neuves avant l'acquisition de l'hôtel par le Ministère de la Culture.

Les anciens communs se développent autour de la cour accessible depuis la rue par une porte cochère. Ils ne comportent qu'un étage et comble aménagé. L'hôtel situé au fond de la cour d'honneur pavée est constitué d'un étage noble sur rez de chaussée, d'une 2ème étage, et d'un comble aménagé. Il est flanqué de pavillons d'angles abritant de petits cabinets sur le jardin et l'escalier principal sur la cour d'honneur du côté Est.

L'aile Ouest implantée hors des limites de la parcelle d'origine achetée tardivement, constitue une sorte d'enclave sur l'ancien Hôtel d'Aunon. Elle est reliée au 1er niveau de l'hôtel par une rotonde construite au XIXè siècle devant le faux pavillon XVIIIè s., bâti dans un souci de symétrie lors de l'achat de l'aile Ouest.

Le mode de construction utilisé pour l'ensemble des bâtiments est celui en usage au début du XVIIIè siècle :

- . Sur des fondations en libages de pierres, au départ des caves voûtées, sont établis des murs épais portant quelques assises en calcaire dur de grand appareil au niveau bas du rez de chaussée, sur lesquelles s'élèvent les montants verticaux des jambages harpés des baies à encadrement peu saillant, et le remplissage de moëllons non "polis" recouverts de plâtre à l'origine.
- . Jambages et linteaux en pierre constituent l'ossature de la façade dans laquelle les vides et les pleins s'équilibrent, et sont alignés horizontalement par des bandeaux entre les étages et la corniche réalisée en plâtre de Paris.
- . Les murs des façades, très résistants, supporteront les charges supplémentaires résultant de l'occupation nouvelle des locaux, grâce aux renforts verticaux en béton armé insérés dans l'axe des parties pleines.
- . Les effets colorés du début du XVIIè siècle étaient vraisemblablement obtenus par des badigeons, ou laits de chaux, appliqués sur l'enduit réalisé au plâtre. On a pu déceler sur les enduits très dégradés de nombreuses couches colorées : blanc, ocre jaune, vert, gris. La brique, onéreuse, n'a pas été utilisée en parement comme elle l'a été dans les hôtels moins modestes du quartier Saint-Paul.

.../..

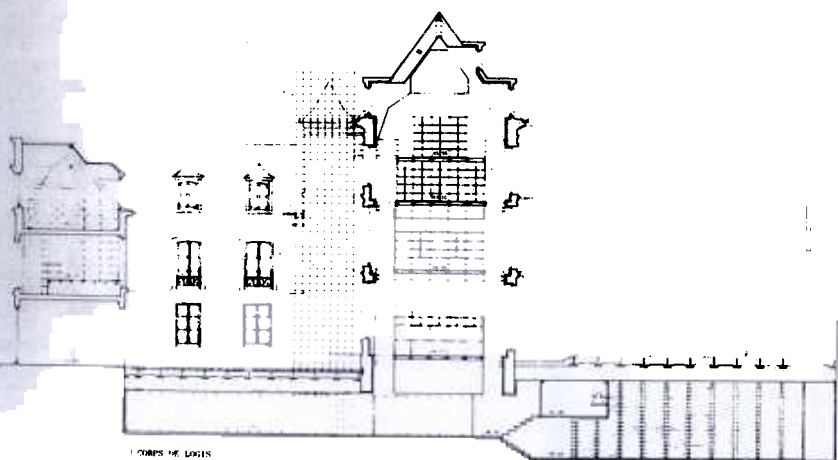
Les linteaux XVIII^e s. cintrés des baies de la façade Sud de l'hôtel, en bois enrobés de plâtre, ont été établis sous les linteaux clavés XVII^e s., en pierre, découverts lors de travaux de réfection des enduits.

Les plafonds et planchers constitués de grosses poutres et solives rapprochées, partiellement repris en métal, n'ont pu être conservés, en raison du très mauvais état des ancrages des poutres maîtresses dans les murs de façades.

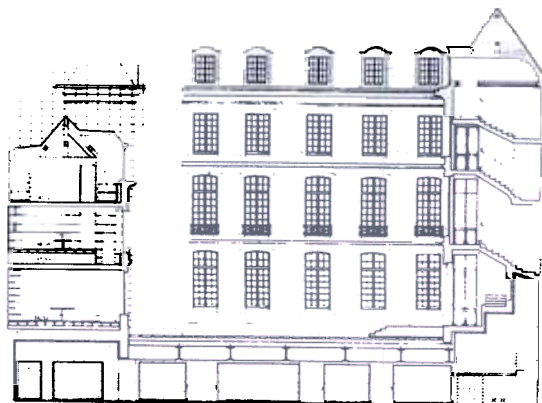
Les charpentes chevillées (XVII^e et XVIII^e s.) des combles à surcroît ont été consolidées lors de travaux antérieurs sur les couvertures de tuiles plates refaites à l'identique selon un mode de couverture qui subsista à Paris jusqu'au XVIII^e siècle.

Les menuiseries d'origine ont disparu.

L'escalier principal du XVII^e siècle construit en charpente sur vide, refait entièrement dans le 1^{er} tiers du XVIII^e siècle pour permettre une liaison entre l'aile des communs et le logis, possède une très belle rampe en fer forgé, dont le départ a été restitué.



CORPS DE LOGIS



COUPE TRANSVERSALE (1/2) (1/2)

LE BATIMENT ANCIEN, PARTI DE RESTAURATION ET DE MISE EN VALEUR

Les façades ont été traitées de manière à mettre en évidence leur caractère propre, leur identité.

Le parti adopté pour leur coloration est celui de l'individualisation des périodes.

Le style empire de la façade sur rue a été renforcé par l'absence de couches colorées sur l'enduit plâtre de Paris, et la restitution des refends horizontaux dans l'enduit des parties saillantes.

Les façades sur cour des bâtiments des communs sont traitées dans le style de la fin du XVIII^e siècle avec une grande simplicité tandis que le caractère plus noble des façades de l'hôtel est rendu par la restitution des menuiseries à petits bois et des garde-corps en ferronneries mis en place dans la 1^{ère} moitié du XVIII^e siècle.

La façade sur jardin a conservé les linteaux droits des ouvertures XVII^e siècle, les peintures des menuiseries en trompe l'oeil du pavillon oriental ont été consolidées et restaurées.

La tonalité ocre donnée aux façades sur cour et jardin est le résultat de l'application de deux couches de lait de chaux additionné de terre de sienne.

D'une manière générale, le parti d'embellissement adopté dans la 1^{ère} moitié du XVIII^e siècle a été conservé, en particulier au niveau de l'escalier Régence, élément significatif des aménagements réalisés, traité avec un soin tout particulier : restauration de la rampe en fer forgé, restitution des portes palières XVIII^e, réfection des enduits à la chaux aérienne, et mise en teinte par l'application de laits de chaux ocre jaune.

PARTI ARCHITECTURAL : LES ELEMENTS DU PROGRAMME

L'importance des éléments du programme très dense - bibliothèque, salle de consultation, archives, photothèque, salle de conservation des plans, salle de réunion de la Commission Supérieure des Monuments Historiques - a eu pour effet le doublement de la capacité d'accueil des locaux grâce à l'occupation totale du terrain disponible au niveau du sous-sol.

L'accent a été mis volontairement sur le phénomène de la complémentarité et du contraste, la mise en valeur de l'histoire, et la modernité.

Complémentarité et contraste sont exprimés, d'une part à travers la conservation des caractéristiques essentielles des bâtiments, et d'autre part à travers une intervention globale qui se situe aussi bien au niveau des espaces extérieurs retraits qu'au niveau de l'architecture intérieure.

.../..

.../..

L'intervention sur l'intérieur de l'hôtel résulte de la volonté de réinterpréter ce qui caractérise ses vastes salles éclairées à double orientation.

Les aménagements intérieurs tiennent le plus grand compte du rythme des baies et de leur perception en vis à vis.

Les circulations sont établies le long des façades sur des coursives vitrées provoquant un effet de continuité ascensionnelle. Le décollement visuel de la nouvelle structure donne l'image de l'empilement dense de la documentation dans son écrin historique.

Le niveau inférieur est réservé à la consultation, l'étage noble à l'administration, tandis que le vaste volume supérieur est attribué au rangement des livres.

L'effet esthétique inverse a été recherché pour les ailes étroites des anciens communs disposés en galeries autour de la cour d'honneur. Les murs sont tapissés de rayonnages et la circulation s'établit autour de la cour comme dans un cloître, le long des façades.

Le bâtiment sur rue est équipé d'un mobilier qui forme une épine dorsale parallèle à la rue, sur laquelle viennent se greffer perpendiculairement les rayonnages doubles de la photothèque.

L'architecture et le mobilier expriment de la manière la plus forte l'intervention du XX^e siècle avec une volonté qui fait référence à la conception globalisante de l'architecture classique.

En descendant vers le sous-sol, la luminosité obtenue dans les espaces de distribution autour de la Salle des Commissions, grâce aux verrières horizontales qui bordent la pièce de gazon du jardin, provoquent une véritable aspiration.

Tous les éléments du parti contribuent à faire de la salle de réunions un lieu situé dans un environnement de contrastes, d'ombres et de lumières.

En sortant de la salle, la perspective sur la plus grande dimension du terrain est donnée à travers les vues sur les circulations de l'espace d'archivage, dans une conception esthétique de la fonction de conservation.

(Présentation de 32 diapositives).

Juillet 1987

RESTORATION OF THE HOTEL DE CROISILLES
IN ORDER TO SET UP THE LIBRARY OF RECORDS
OF THE FRENCH HISTORIC MONUMENTS
AND
THE HALL OF THE HIGH COMMITTEE OF HISTORIC MONUMENTS

SUMMARY

The mansion is located on the old way to the park of the Hotel Royal des Tournelles. It was built on the Marais lands by Nicolas de Croisilles and completed in 1620 with the purchase of a long plot which was meant to be a garden.

It looks like a Parisian mansion located between a courtyard and a garden, whose façades were often transformed in the XVIII th. and XIX th. centuries.

The mansion was sold in 1896 to the real estate company of the Parc Royal and was mutilated by successive dwellers. There were no internal elements in its structure or ornamentation worth being preserved, except its frames and its XVII th. century stairway.

The façades were treated in order to bring out their individual character and their identity. The option chosen, as for colors, consists in the individualization of eras at which it was built.

On the whole, the enhancement option of the early XVIII th. century was preserved, particularly the Regence Stairway.

Because of the high density of the program, which consists in a library, a consultation room, records, a picture library, a draft storage room, the hall of the High Committee of Historic Monuments, the surface area of the premisses was doubled by taking up the available space in the basement.

The emphasis was deliberately placed on complementarity and contrast, and both on the enhancement of the historic site and on modernity. The architecture and the furniture dramatically express the XX th. century style and a desire which refers to the overall conception of classical architecture.

Christiane SCHMUCKLE-MOLLARD
Chief Architect for Historic Monuments

July 1987

RESTAURATION DE L'HOTEL DE CROISILLES
POUR L'INSTALLATION DE LA BIBLIOTHEQUE DES ARCHIVES
ET DE LA SALLE DE LA COMMISSION SUPERIEURE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

Résumé de la communication

Situé sur l'ancienne voie d'accès au Parc de l'Hôtel Royal des Tournelles, l'hôtel construit sur les terres des cultures du Marais par Nicolas de Croisilles était achevé en 1620 avec l'achat d'une longue parcelle destinée au tracé d'un jardin.

Il se présente comme un hôtel parisien établi entre cour et jardin, dont les façades ont été souvent transformées au cours des XVIII^e et XIX^e siècles.

L'hôtel dépecé par ses occupants successifs après sa vente en 1896 à la Société Immobilière du Parc Royal ne présente pas d'éléments internes de structure ou de décor qui méritaient d'être conservés à l'exception de ses charpentes et de son escalier XVII^e s.

Les façades ont été traitées de manière à mettre en évidence leur caractère propre, leur identité, et le parti adopté pour leur coloration est celui de l'individualisation des périodes de construction.

D'une manière générale, le parti d'embellissement adopté dans la 1^{ère} moitié du XVIII^e siècle a été conservé, en particulier au niveau de l'escalier Régence.

L'importance des éléments du programme très dense - bibliothèque, salle de consultation, archives, photothèque, salle de conservation des plans, salle de réunion de la Commission Supérieure des Monuments Historiques - a eu pour effet le doublement de la capacité d'accueil des locaux grâce à l'occupation totale du terrain disponible au niveau du sous-sol.

L'accent a été mis volontairement sur le phénomène de la complémentarité et du contraste, la mise en valeur de l'histoire et la modernité. L'architecture et le mobilier expriment de la manière la plus forte l'intervention du XX^e siècle avec une volonté qui fait référence à la conception globalisante de l'architecture classique.

Christiane SCHMUCKLE-MOLLARD
Architecte en Chef des Monuments Historiques

Juillet 1987